



Projet de pacte et de loi d'orientation et d'avenir agricoles

Concertation régionale en Normandie

permettre plus de développement agricole instutionnelle organisée foisonnante co-construction écoute productif diversité construc intense espoirs anticiper appliquer les idées des orientations fortes à prendre partage intéressant productive une bonne initiative de concertation

Extrait de la plénière de restitution du 27 avril 2023 Réponses à la question :

Pouvez-vous qualifier brièvement la concertation PACTE LOAA menée en Normandie ?

Le saviez-vous ? Les participants présents à la plénière de restitution ont cumulé plus de 140 jours de travail sur le PACTE LOAA soit un peu moins de 4 jours par personnes (37 répondants sur plus de 70 personnes présentes)







Propositions PACTE	LOAA
CRAN	25
Bio en Normandie	23
FRSEA Normandie	21
JEUNES AGRICULTEURS DE NORMANDIE	16
CRIEL Normandie Lait	10
Confédération Paysanne de Normandie	10
SNETAP	5
Interbev Normandie	5
Cerfrance Normandie Ouest/Orne/Seine Normandie	4
Service de remplacement Normandie	4
ARIP / AVI Normande	4
F CUMA Normandie	3
EDT Normandie	2
Label EquuRES (CCN)	2
APECITA NORMANDIE	2
Agence Régionale de l'Orientation et des Métiers de Normandie	1
ASTREDHOR	1
CRAN/JA Normandie/FRSEA Normandie	1
CRAN/SAFER de Normandie	1
ddtm 76 service d'économie agricole	1
EPLEFPA	1
Fédération Régionale des MFR de Normandie	1
France Nature Environnement Normandie	1
IFCE	1
La ferme Digitale	1
Littoral Normand	1
Parlementaire	1
UMR INRAe/Unicaen Ecophysiologie Végétale et Agronomie	1
VIVEA	1

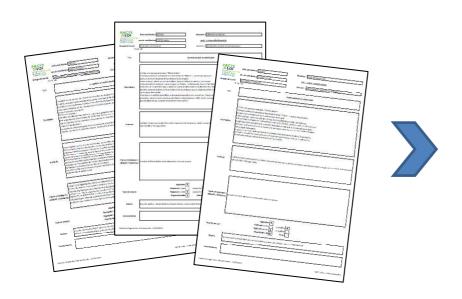
150 propositions + 3 propositions hors cadre

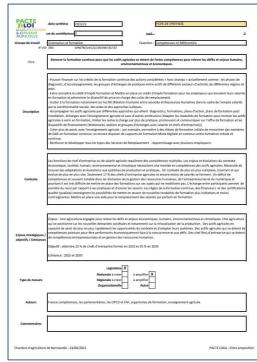


29 synthèses



17 propositions prioritaires





L'Orientation et la Formation

ID	6 propositions priorisées
1001	Rénover la formation continue pour que les actifs agricoles se dotent de fortes compétences pour relever les défis et enjeux humains, environnementaux et économiques.
1002	Compléter, diversifier et contextualiser le dispositif d'accompagnement des créateurs - repreneurs d'entreprises
1004	Développer les licences pro et des Bachelor en agriculture en Normandie
1006	Sensibiliser les plus jeunes aux enjeux de l'agriculture et de l'alimentation en intégrant ces sujets dans les enseignements de biologie et de SVT
1007/1009	Communiquer positivement et efficacement sur l'agriculture, ses filières et ses métiers
1010	Renforcer la transmission de l'agro-écologie aux nouvelles générations par la coopération entre enseignement et collectifs d'agriculteurs

L'Installation et Transmission des exploitations

ID	5 propositions priorisées
2001	Clarifier les priorités des outils réglementaires et juridiques au service de l'installation (statut du fermage, schéma directeur, portage foncier).
2002	Une fiscalité adaptée au service de la transmission d'entreprise agricole
2003	Accompagner la transmission en polyculture élevage
2005	PAFIT - De nouveaux dispositifs d'accompagnement pour favoriser la transmission en agriculture
2006	Un RDI élargi, modernisé et plus accessible avec création d'un label « Cession garantie »

L'Adaptation et la Transition face au changement climatique

ID	6 propositions priorisées
3002	Paiements pour Services Environnementaux PSE
3005	Améliorer ou maintenir le taux de matière organique des sols agricoles
3006	Adapter les bâtiments agricoles à l'évolution des températures
3009	Production d'énergies renouvelables et économies d'énergie en agriculture
3010	Sensibilisation, formation et diagnostic d'exploitation face au changement climatique
3011	Eau : rétention et recyclage pour préserver la ressource de tous

Selon vous, quels sont les principaux problèmes / difficultés de l'agriculture normande sur l'orientation et la formation?

Extrait du GT1 : réponses à la question :

valoriser lien au vivant et respect valorisation services de remplacement

renforcer l'employabilité prise en compte changements pratiques

parler agriculture dès la primaire ouverture des collègues

modalités formation adaptées aux dispos formation plus attrayante agroécologie

manque d'attractivité enseignement agricole à adapter aux nima encore trop de préjugés mobilité des élèves disparité enseigneme implication enseignant/entreprise

enseignement public privé définir ses envies professionnelles baisse du nombre élèves ens agricole relation à l'animal coopération avec l'en

adapter formation aux enjeux climatiques attractivité élevage avoir les outils adaptés méconnaissance milieu agricole

manque de visibilité liens enseignement général et agricole

dévalorisation de l'agriculture manque de revenus clichés connaissances connaissances

attractivité des différents métiers déficit d'image de la profession astreintes méconnaissance variété des métiers adaptation référentiel/profession adaptation de l'offre aux besoins communication

besoin de plus d'immersion pro pour nima

choix de la production compétence des formateurs conditions de travail communication à adapter aux jeunes connaître besoins agricoles de demain orientation passerelles ea/en

manque de réactivité du référentiel faciliter transmission démographie en baisse formation adaptée à la reconversion enseigner autonomie alimentaire

disponibilité des agriculteurs

diminution de la population agricole

messages véhiculés via médias et réseaux nouveau public non issu milieu agricole mieux financer les reconversions

plus de lien avec nima et hef plus d'agriculture bio dans enseignement métier d'agriculteur trop administratif

sous estimation des formations agricoles réviser les enseignements agricoles

PACTE >>> LOI D'ORIENTATION & D'AVENIR AGRICOLES	date synthèse 29/3/23 FICHE DE SYNTHESE
Groupe de travail	Orientation et formation Question : Compétences et Référentiels
<i>N° d'ID</i> Titre	Renover la formation continue pour que les actifs agricoles se dotent de fortes compétences pour relever les défits et enjeux humains, environnementaux et économiques.
Description	- Pouvoir financer sur les crédits de la formation continue, des actions considérées actuellement « hors champs » comme : les phases de diagnostic, d'accompagnement, les groupes d'échanges de pratiques entre actifs de différents secteurs d'activité, de différentes régions et pays. - Faire connaître le crédit d'impôt formation et le mettre en place pour les employeurs qui envoient leurs salariés en formation. Pérenniser le dispositif de prise en charge des coûts de remplacement - Inciter à la formation notamment sur les RH (Relation Humaine entre associés et Ressources Humaines dans le cadre de l'emploi salarié) par la conditionnalité sociale, des aides et des approches ludiques - Accompagner les actifs agricoles par différentes approches qui allient diagnostics, formations, plans d'action, plans de formation post installation, échanges avec l'enseignement agricole et avec d'autres professions. Adapter les modalités de formation pour motiver les actifs agricoles à venir en formation, limiter les restes à charge par plus de pratique, promouvoir et communiquer sur l'offre de formation et les dispositifs de financements (Webinaires, ateliers et groupes d'échanges avec salariés et chefs d'entreprises). - Créer plus de ponts avec l'enseignement agricole : par exemple, permettre à des élèves de formation initiale de rencontrer des membres de GIEE en formation continue, ou encore disposer de supports de Formation Mixte Digitale en commun entre formation initiale et continue - Renforcer et développer tous les types des Services de Remplacement : apprentissage avec plusieurs employeurs
Contexte	Les fonctions de chef d'entreprise ou de salarié agricole requièrent des compétences multiples. Les enjeux et évolutions du contexte économique, sociétal, humain, environnemental et climatique nécessitent une montée en compétences des actifs agricoles. Nécessité de trouver des adaptations et évolutions aux systèmes de production et aux pratiques. Un contexte de plus en plus complexe, incertain et qui évolue de plus en plus vite. Seulement 17 % des chefs d'entreprise agricoles et encore moins de salariés se forment. Un déficit de compétences et souvent notable dans les domaines de la gestion des ressources humaines, de l'entrepreneuriat et du numérique et pourtant il est très difficile de mettre en place des formations sur ces sujets qui ne mobilisent pas. L'échange entre participants permet de prendre du recul par rapport à ses pratiques et d'encrer les savoirs. Les règles de la formation continue, des financeurs et des certifications qualité (qualiopi) restreignent les possibilités de mettre en œuvre de nouvelles modalités de formation plus incitatives et moins contraignantes. Mettre en place une aide pour le remplacement des salariés qui partent en formation.
Enjeux stratégiques / objectifs / Echéances	Enjeux: Une agriculture engagée pour relever les défis et enjeux économiques, humains, environnementaux et climatiques. Une agriculture qui se positionne sur les nouvelles demandes sociétales et notamment sur la relocalisation de la production. Des actifs agricoles en capacité de saisir de plus en plus rapidement les opportunités du contexte et d'adapter leurs systèmes. Des actifs agricoles qui se dotent de compétences pointues pour être performants économiquement face à la concurrence et aux défis. Des chef (fes) d'entreprise qui se dotent de compétences entrepreneuriales et en gestion des ressources humaines. Objectifs: atteindre 25 % de chefs d'entreprise formés en 2025 et 35 % en 2030 Echéances: 2025 et 2030

Type de mesure	Législative X Nationale à créer à amplifier X Régionale à créer à amplifier Organisationelle Autre	
Acteurs	France compétences, les parlementaires, les OPCO et FAF, organismes de formation, enseignement agricole	
Commentaires		

PACTE
>>LOI
D'ORIENTATION
& D'AVENIR
AGRICOLES

	100	

»)LOI	date synthèse	29/3/23		FICHE DE SYNTHESE
D'ORIENTATION & D'AVENIR AGRICOLES			•	
Groupe de travail	Orientation et foi	mation	Question :	Compétences et Référentiels
N° d'ID	1002	14/17/62/64/66/67/77/114/123/128/129	•	
Titre	Con	npléter, diversifier et contextualise	r le dispositif d'accomp	pagnement des créateurs - repreneurs d'entreprises
Description	accès à une couvi complémentaires test - Indemniser et a - Compléter et di immersion, du co apprenants de su - Dynamiser le rô établissements de	erture sociale (et protection des tute au CPF (Compte Personnel de Form ccréditer/former les tuteurs, parrain versifier les propositions d'accompag mpagnonnage, des rencontres avec ivre tous les modules de formations	eurs, parrains et maitre de ation). Exemple : salaria s, et maître de stage gnement des porteurs de des créateurs innovants nécessaires (Le CPF est onstrateur et de parten	naire sur des expérimentations pilotées par la recherche dans le
Contexte	encore en activite	· · ·		mations et des périodes en immersion notamment quand ils sor de plus en plus de profils souhaitant se diriger vers l'agriculture
Enjeux stratégiques / objectifs / Echéances	installations. Favo attentes. Des por dispositifs qui sou projets. Créer du	oriser les reconversions de nouveaux teurs de projets qui se dotent de tou	publics vers l'agricultur ltes les compétences né le se tester et d'acquéri	ations et une agriculture pérenne. Favoriser la réussite des ire en adaptant la formation et l'accompagnement à leurs écessaires pour bien maîtriser leur projet. Encourager les ir des compétences, de l'expérience et du recul par rapport à leus.

Type de mesure

Législative Nationale à créer X Régionale à créer Organisationelle

Acteurs

Ministère de l'agriculture et du travail, Région, DRAAF, Fonds de formation, Chambre d'agriculture, Civam, Ardear, Terre de liens, GRAB, CFPPA, Pôle Emploi, organismes accompagnant les reconversions professionnelles, etc.

à amplifier

à amplifier

Autre



AURICULIS	
•	Orientation et formation Question : Compétences et Référentiels
N° d'ID	1004 31/33/34/55/59
Titre	Développer des licences pro et des Bachelor Agricole en Normandie
	- Faciliter la mise en place de licences pro et de Bachelor (niveaux BAC + 3) dans les EPLEFPA et autres acteurs de l'enseignement supérieur
	agricole pour parfaire les compétences et les connaissances, et combler le vide entre les formations BTS agricoles et ingénieurs agricoles
Description	- Thématiques proposées : Productions animales, Agronomie, Polyculture élevage, Filière équines et Gestion des organisations agricoles et
	agroalimentaires, Gestion d'entreprise, Agro-écologie, Numérique
	- Créer des blocs de compétences pour favoriser les réorientations
Contexte	Peu d'offres en licence pro en Normandie et pas de Bachelor. Manque de salariés formés à une mission de responsable (management)
	ivialique de salaries formes à une mission de responsable (management)
	Enjeux : Garder les bons éléments dans la filière production agricole et dans la filière élevage et agronomie.
Enjeux strategiques /	Objectifs : Permettre aux étudiants avec une année de formation supplémentaire d'accéder aux formations ingénieurs.
objectifs / Echéances	Echéances : A mettre en place d'ici à 3 ans.
	Législative
	Nationale à créer à amplifier X
Type de mesure	Régionale à créer à amplifier X
	Organisationelle Autre
Acteurs	Ministère de l'enseignement supérieur, Ministère éducation nationale - Ministère de l'agriculture - Equipes pédagogiques et éducatives -
	Profession agricole - Collectivités régionales – Tous les acteurs de l'enseignement supérieur
Commentaires	
Commendates	

PACTE)) LOI
D'ORIENTATION & D'AVENIR
AGRICOLES

29/3/23

D'ORIENTATION & D'AVENIR AGRICOLES	
Groupe de travail	Orientation et formation Question : Attractivité du métier et des formations
N° d'ID	
Titre	Sensibiliser les plus jeunes aux enjeux de l'agriculture, de l'alimentation et de la santé en intégrant ces sujets dans les enseignements de biologie et de SVT
	Intégrer dans l'enseignement de la SVT des modules dédiés à l'agriculture, l'alimentation et la santé
Description	En proposant un module de formation dédié à l'alimentation et l'agriculture conçu avec des professionnels : - Module sur plusieurs cycles qui débute en primaire avec des apports sur l'alimentation et la santé, puis qui se poursuit au collège avec des apports sur les enjeux économiques et environnementaux - Module de formation rattaché au cours de SVT, référentiel écrit avec la participation de professionnels - Module qui intègre des visites en entreprise et des témoignages de professionnels
	En formant et outillant les professeurs des écoles et les enseignants de SVT : - Création de ressources pédagogiques pour ce module - Formation des équipes pédagogiques
Contexte	40 % des agriculteurs présents en 2019 devraient partir en retraite d'ici 2030, 5 % d'emploi pourraient disparaitre (concentration des EA et baisse de l'élevage). Besoin croissant de jeunes pour faire face au renouvellement des générations sur les exploitations. Faible attractivité des métiers agricoles par méconnaissance du secteur et déficit d'image notamment. Baisse d'effectif en formation initiale.
Enjeux stratégiques / objectifs / Echéances	Enjeux : Faire connaître l'agriculture - sensibiliser aux enjeux. Inverser les représentations. Faciliter l'orientation et susciter des vocations. Objectifs : Toucher tous les élèves du primaire et du secondaire
	Echéances : 2025
	Législative X
Type de mesure	Nationale à créer X à amplifier Régionale à créer à amplifier Organisationelle Autre
Acteurs	Ministères (Education nationale + Agriculture), Equipes pédagogiques, Profession agricole
Commentaires	



_	1-	1-	
u	/2	1).	₹ .

FICHE DE SYNTHESE

Gro	une	de	tra	vail

Orientation et formation

N° d'ID 1007

12/31/32/63/76/101/131/133/150

Question : Attractivité du métier et des formations

Titre

Communiquer positivement et efficacement sur l'agriculture, ses filières et ses métiers

: Communiquer positivement et efficacement sur l'agriculture et ses métiers. En commençant par

Créer un fonds de communication pérenne et conséquent pour mener à bien toutes ces actions

Mettre en place une vraie approche marketing de l'agriculture et de ses métiers avec un argumentaire construit autour :

- de la diversité des filières et de l'ensemble des maillons de la chaine de valeur (production, conseil, transformation, R&D,
- des parcours de formation (court long / initiale continue / scolaire apprentissage, etc...)
- des enjeux en matière de souveraineté alimentaire
- de l'utilité sociale et environnementale
- de la réalité des métiers et de leurs atouts
- de l'entrepreneuriat et du salariat en agriculture
- de succès story d'agriculteurs et d'agricultrices
- de la féminisation de l'agriculture et des opportunités pour les femmes en agriculture

Description

Multiplier les canaux et médias pour toucher tous les publics (scolaires, jeunes, familles, professionnels...) avec :

- des supports et outils de communication attractifs et convaincants
- des interventions en classe
- une présence renforcée & partenariale sur les évènements régionaux (salons régionaux, Parcours Métier, Métiers en Tournée...)
- des visites d'entreprises, d'exploitations et d'usines
- · des tables rondes, des conférences et des webinaires
- des campagnes de communication sur les réseaux sociaux

Identifier et professionnaliser des Ambassadeurs Métier

- Alimenter et déployer la plateforme Destination Métier en Normandie
- Recenser et former les professionnels pour parler de leur métier
- Faciliter l'accueil et les visites en entreprises

Coordonner tous les acteurs régionaux sur ce thème / via le COB (Contrat d'Objectif de la Région Normandie, outil de la politique agricole régionale)

Initiative de la marque employeur cf 1009

Besoin croissant de jeunes pour faire face au renouvellement des générations sur les exploitations

Déficit d'image

Contexte

Baisse d'effectif en formation initiale

Pénurie de salariés agricoles

Difficulté pour faire un choix d'orientation

objectifs / Echéances | Faciliter l'orientation

Assurer le renouvellement des générations

Enjeux stratégiques / Attirer des candidats - Susciter des vocations

Législative			
Nationale à créer		à amplifier	
Régionale à créer	X	à amplifier	X
Organisationelle	X	Autre	

Acteurs

Type de mesure

Profession agricole, ANEFA, Chambres d'agriculture, Interprofessions, DRAAF, Centres de formation, Rectorat, Acteurs de l'AIO (accueil information Orientation), Collectivités, Agence de l'orientation et des métiers, APECITA



D'ORIENTATION & D'AVENIR AGRICOLES					
Groupe de travail N° d'ID	Orientation et formation Question : Marque employeur de l'agriculture 1009 60/61/132/133				
Titre	Développer la marque employeur dans les entreprises agricoles et professionnaliser les pratiques RH des employeurs : une illustration, un exemple de ce qui peut être mis en œuvre de la 1007				
Description	Poursuivre l'expérimentation sur la marque employeur des entreprises agricoles, en : - Mettant en place un label Emploi permettant de reconnaître les entreprises qui investissent qualitativement dans la relation Employeur / Salarié - Communiquant positivement sur les entreprises vertueuses en matière de management et de gestion des ressources humaines Professionnaliser les pratiques RH dans les entreprises agricoles en : - Faisant la promotion des bonnes pratiques en matière de GRH et de conditions de travail dans les exploitations agricoles - Accompagnant les employeurs de main d'oeuvre pour qu'ils repositionnent la GRH comme un levier de développement et de performance sur leur exploitation Valoriser l'emploi agricole en : - Agissant sur la présentation des offres d'emploi (mise en valeur du poste, de l'entreprise) - Agissant sur la qualité des offres d'emploi (conditions de travail, horaires) - Agissant sur l'attractivité des offres d'emploi (évolution professionnelle, rémunération, avantages)				
Contexte	Difficultés de recrutement Pénurie de main d'oeuvre Concurrence avec les autres secteurs professionels Déficit de compétences RH				
	Attractivité des métiers de salariés agricoles Pérénité des entreprises agricoles Image du métier et des entreprises agricoles				
Type de mesure	Législative Nationale à créer Régionale à créer X Organisationelle X Autre				
Acteurs	Profession agricole, Collectivités, Partenaires de l'emploi, ANEFA, APECITA				
Commentaires					

PACTE >> LOI D'ORIENTATI & D'AVENIR AGRICOLES	101
Groupe de trava	il
	N° o

FICHE DE SYNTHESE

Orientation et formation

d'ID 1010 15

Question : Compétences et Référentiels

Titre

Renforcer la transmission de l'agro-écologie aux nouvelles générations par la coopération entre enseignement et collectifs d'agriculteurs

Description

Structurer des partenariats entre établissements d'enseignement et collectifs d'agriculteurs engagés en agro-écologie (GIEE, DEPHY, etc). Cette coopération aura pour objet la participation active des étudiants aux actions prévues dans le projet des collectifs, leur permettant de s'approprier des connaissances produites par les agriculteurs sur une diversité de sujets touchant à l'agro-écologie (réduction d'intrants, conservation des sols, autonomie fourragère...) et de bénéficier de la valeur ajoutée de l'intelligence collective. De plus, cela favorisera les relations intergénérationnelles autour de la remise en cause des pratiques et renforcera les liens entre enseignement et développement agricole.

Pour faciliter cette structuration, une convention nationale entre les principaux interlocuteurs devrait être mise en place pour définir la place d'un tel dispositif dans le programme d'enseignement ainsi que les ressources nécessaires pour mobiliser les partenaires. L'expérience de la CRAN et DRAAF Normandie sur le sujet pourraient être mobilisées pour appuyer cette démarche.

CRAN et DRAAF Normandie ont initié en 2017 le projet CEGA (Coopération Enseignement Groupes en Agro-écologie). Ce projet, financé sur fonds PRDAR et Agence de l'Eau, a fédéré 300 agriculteurs, 25 enseignants, 15 conseillers et 200 étudiants par an, en créant des espaces de réflexion et de partage, favorables à l'apprentissage permanent, tant pour les jeunes en formation que pour les agriculteurs. Afin d'accompagner et de démultiplier cette dynamique pour la rendre plus efficace, la CRAN a présenté le projet « TANGGO - Transmettre l'Agroécologie aux Nouvelles Générations avec les GrOupes) à l'AAP CasDar Démultiplication 2022, en intégrant des partenaires bretons ainsi que l'Institut Agro Rennes-Angers (Mission nationale d'appui pédagogique à l'enseignement agricole). Ce projet démarrera en septembre 2023 pour une durée de 42 mois et permettra de consolider cette coopération par la mobilisation de ressources et de dispositifs pédagogiques favorisant l'apprentissage de l'agro-écologie par les étudiants. L'ensemble de la démarche sera formalisée et pourra être valorisée par essaimage à l'échelle régionale et nationale.

Il existe d'autres formes d'action sur ce type de lien notamment dans le COB3 (Contrat d'Objectif de la politique agricole régionale) en Normandie.

Enjeux stratégiques /

Contexte

Développement d'une agriculture Normande triplement performante, en mesure de s'adapter au changement climatique et de contribuer à la réduction de gaz a effet de serre

Engager les futurs actifs agricoles sur des actions concrètes liées à l'agro-écologie (réduction d'intrants, conservation des sols, autonomie fourragère...)

	fourragère…) Renforcer le lien entre l'enseignement et le développement agricole
Type de mesure	Législative Nationale à créer X à amplifier Régionale à créer à amplifier Organisationelle Autre
Acteurs	Etablissements d'enseignement agricole (du public et du privé), Associations d'agriculteurs porteuses de collectifs engagés en agro-écologique, Structures d'accompagnement des collectifs, DRAAF, DGER, Chambres d'agriculture, ONVAR, Mission nationale d'appui pédagogique à l'enseignement agricole
Commentaires	

Selon vous, quels sont les principaux problèmes / difficultés de l'agriculture normande

Extrait du GT2 : réponses à la question :

sur l'installation et la transmission?

accaparement ACCÈS AU FONCIEL bureaucratie
banque coût des reprises attractivité de l'élevage analyse socio-économique du projet accès à l'emprunt bancaire attractivité du territoire aides à l'installation anticipation de l'installation connaissance des cédants attractivité du métier formations manque de soutien à l'elevage rigidités dans l'accès au foncier faible revenu des éleveurs contrainte environnementale anticipation des transmissions capital d'exploitation accompagnement des jeunes installés connaissance des porteurs de projet frein au nima intégration au territoire rentabilité des productions d'élevage diversité des projets d'installation coordination des organismes agricol difficultés d'identifier les cédants accès aux formations et connaissances état d'esprit spéculation foncière manque de temps libre portage du foncier intégration des nima rentabilité du système envisagé pression foncière commercialisation

terres disponibles

modèles économiques dépendants

manque d'attractivité de l'élevag

cédants qui ne veulent pas céder

revenu aléatoire des productions

mobilité professionnelle

manque de reconnaissance isolement du métier

faible revenu

image du métier

concurrence entre les productions

taille des exploitations à reprendre

rentabilité fiable au cours du temps

caractère astreignant de l'élevage rentabilité

transmission ferme d'élevage



~ /~	100
4/3	//~

FICHE DE SYNTHESE

_				_	
G١	rou	ıpe	de	tra	vail

Installation et transmission

N° d'ID 2001

22/25/35/67/82/90/111/113/120/125

Question : Accès au foncier pour les jeunes

Titre

Clarifier les priorités des outils réglementaires et juridiques au service de l'installation (statut du fermage, schéma directeur, portage foncier).

- 1- Maintenir un statut du fermage basé sur la confiance
- Rendre l'état des lieux obligatoire à l'entrée dans les terres
- Si parcelle de subsistance conservée par le fermier, celle-ci doit obligatoirement être prise, prioritairement, sur les terres en propriété du fermier
- Constructions sur sol d'autrui, ouvrir le cadre réglementaire à la possibilité d'un accord entre les parties sur des règles définies entre eux (à défaut d'accord le cadre règlementaire sur l'indemnité au preneur sortant s'applique)
- Règle de révision du fermage : à la sixième année et non à la troisième (dissensus sur ce point). Transmettre dans sa globalité l'exploitation du fermier sortant à un descendant du bailleur ou du fermier ; à défaut à tout autre jeune agriculteur. Un nouveau bail est alors proposé au repreneur par le propriétaire

Description

- En cas de vente de terres louées revoir les modalités de fixation du prix de vente et ouvrir la possibilité de subrogation du droit de préemption du preneur en place au profit de son futur bailleur qui s'engage pour 18 ans
- 2- Prioriser les installations en agriculture biologique dans le SDREA lorsque les terres sont déjà converties, de même pour la vente de foncier
- 3-Développer les solutions de portage de foncier y compris par GFA en priorisant vers l'élevage et les productions en agriculture biologique. Intégrer la maison d'habitation dans le capital d'exploitation lorsque cette dernière est à moins de 50 m des bâtiments d'élevage
- 4- Encourager des « espaces tests » et les financer, en lien avec les exploitations agricoles et les ateliers technologiques des établissements d'enseignements agricoles

Contexte

Lors de la transmission de l'exploitation agricole il arrive de plus en plus souvent que des terres louées soient mises en vente lors du changement de fermier, rendant le projet de reprise plus risqué financièrement (foncier à acheter ou perte de surface) ou nécessitant pour le repreneur de chercher un bailleur potentiel qui serait prêt à acheter et à lui louer (complexité et délais et incertitude accrue sur le projet de reprise)

Certaines terres converties en Bio peuvent finir par être cédées en productions non bio, elles perdent ainsi leur qualité Bio et les vertus du mode d'exploitation

Enjeux stratégiques / objectifs / Echéances

Enjeux : Améliorer l'attractivité du statut du fermage, pour : encourager les bailleurs à louer leur foncier, inciter le portage de foncier pour avoir des installation avec de la location et maintenir l'unité des exploitation

Objectifs : Augmenter la part des bailleurs en location à long terme

Echéances : Début 2024

Législative	X		
Nationale à créer		à amplifier	X
Régionale à créer	X	à amplifier	X
Organisationelle	X	Autre	

Acteurs

Type de mesure

Législateur, Etat, Région, Chambre d'agriculture, SAFER, Profession agricole, Représentants des propriétaires, MSA, DRAAF, EPL, Equi-projet

PACTE
>>LOI
D'ORIENTATION
& D'AVENIR
AGRICOLES

_	10	10	_
ч	/≺	,,	≺ .

FICHE DE SYNTHESE

Question : Accès au foncier pour les jeunes

_			_
Group	e de	trav	vail

Installation et transmission

N° d'ID 2002

92/94/107/108/127

Titre

Une fiscalité adaptée au service de la transmission d'exploitation agricole

Le levier fiscal doit être actionné afin d'orienter la transmission des exploitations agricoles, encourager les propriétaires fonciers à louer à long terme aux jeunes et aider au financement de manière pérenne les dispositifs d'information et d'accompagnement de porteurs de projet agricoles (PAI, CEPPP, stages 21h). Aussi 3 items sont proposés :

1- Bonus/malus fiscal au % de la SAU en faveur des cédants qui transmettent une part de leur exploitation pour l'installation d'un jeune plutôt qu'à l'agrandissement. Incluant le principe que le malus fiscal puisse venir en partie, voire intégralement, financer le bonus. La proposition de bonus, serait d'étendre l'exonération des plus-values professionnelles de l'article 151 septies A du CGI, à la CSG/CRDS et aux plus-values immobilières à CT, dans le cas de cession répondant à la condition et de permettre la transmission de la DEP (Déduction pour Epargne de Précaution) au preneur dans les exploitations en élevage. Proposition de malus, sous forme d'une taxe complémentaire sur les plus-values réalisées lors de transmissions sans installation

Description

- 2- Réduction de la taxe foncière sur la propriété non bâtie + option à la "flat tax" sur les revenus fonciers pour les bailleurs en cas de location par bail long terme (18 ans ou de carrière). Maintien du dégrèvement JA à 50 % pendant 5 ans. Vigilance sur la répartition propriétaire/fermier
- 3- Intégrer dans l'assiette d'imposition de l'AITA (Accompagnement à l'Installation-Transmission en Agriculture), la valeur ajoutée générée par les ENR (ENergies Renouvelables) sur les terres agricoles (hors bois énergie, hors dispositifs sans utilisation de foncier non bâti et autoconsommation), en compensation de la disparition progressive de l'assiette actuelle dans un contexte cible de zéro artificialisation nette
- 4 Imaginer des dispositifs similaires pour les ETA

Contexte

La restructuration des exploitations agricoles en allant vers l'agrandissement et les grandes cultures a poursuivi son avancée ces dernières décennies. La grande diversité des productions normandes pourrait être mise à mal, par une déprise sur l'élevage et en particulier l'élevage laitier, engendrant le démembrement d'exploitations viables. Les générations de bailleurs ont également du mal à se renouveler. Il faut encourager les propriétaires qui décident de conserver leurs terres en les mettant en location à des fermiers

Le fonds AITA abondé aujourd'hui par une taxe sur le changement de destination des terres agricoles est l'un des piliers du financement de l'accompagnement des candidats à l'installation. Dans le cadre de la trajectoire "zéro artificialisation nette", la ressource fiscale tend à disparaitre. Une taxation sur les ENR telle que décrite ci-dessus permettrait de pérenniser le financement de temps forts du parcours à l'installation – PAI – 3P – Stage 21h et doter de moyens supplémentaires l'accompagnement des porteurs de projets - cf. PAFIT (fiche 2005)

Enjeux : Evolution démographique et sociale des actifs, privilègier la transmission d'exploitation pour l'installation d'agriculteurs et limiter l'agrandissement sans installation

Enjeux stratégiques / objectifs / Echéances

T۱

Objectifs: Accroitre la part de fermage dans les transmissions vers des jeunes

Viser 100 % de remplacement d'exploitations viables et vivables Maintenir le niveau de financement du fonds AITA par action

Echéances: 2024

	Legislative	^		
	Nationale à créer	X à a	mplifier X	
Type de mesure	Régionale à créer	àa	mplifier	
	Organisationelle)	X	Autre]
Acteurs	Législateur, Etat, Collectivités locales			
Commentaires				



FICHE DE SYNTHESE

Question : Soutien de la Polyculture-Elevage et de l'Elevage

_				
Gro	upe	de	trav	/ail

Installation et transmission

49/86/87/89/93/112/116/156

N° d'ID 2003

Accompagner la transmission en polyculture élevage

Titre

Proposition en 8 volets

- 1 Moderniser/Relocaliser des bâtiments d'élevage : simplifier les procédures ICPE et créer une procédure simple, automatique et peu coûteuse pour les transmissions administratives liées aux ICPE, sécuriser les actes administratifs (réduction des délais de recours, encadrement du basculement, etc), création d'un fonds de garantie permettant la suite des travaux une fois la procédure terminée sur ces projets souvent attaqués
- 2 Faciliter et financer l'animation pour des échanges de parcelles entre producteurs, et profiter des opérations d'aménagement ou de planification urbaine en intégrant des préconisations dans les diagnostics agricoles de PLUi
- 3 Aider au financement de la mise en conformité des outils de tous les acteurs des filières d'élevage, par un fonds national d'envergure
- Description
- 4 Prendre en considération avec justesse le poids de la structure, du travail et de la production pour déterminer les coûts de production et les prix de vente : vers une loi Egalim 3
- 5 Avant toute nouvelle évolution règlementaire sur les normes de ces filières, faire une étude d'impact globale et prendre en considération les conclusions pour adapter la norme
- 6 Créer un socle législatif au "droit à l'essai" avec un statut dérivé du contrat de parrainage
- 7 Services de Remplacement : une clé pour faciliter l'installation en PE :
- Rendre attractif les métiers de service de remplacement pour les futurs installés via un coup de pousse lorsqu'ils s'installeront
- Porter à 35 jours /Accroitre de 7 jours le crédit d'impôt remplacement
- 8 Faire appliquer la réglementation sanitaire par les DDPP (Directions Départementales de la Protection des Populations) / Gestion des zoonoses

Contexte

Forte déprise de l'élevage sur la région depuis 10 ans. Nécessité de maintenir un élevage dynamique pour pérenniser l'ensemble des maillons de la filière, conserver notre autonomie alimentaire, maintenir le parcellaire en herbe. De nombreux exploitants approchant de la retraite n'effectuent pas de mise aux normes (lourdeur réglementation ICPE notamment) ou cessent leur activité d'élevage. Les conséquences pour les repreneurs sont trop lourdes financièrement et découragent l'installation en élevage.

njeux stratégiques /	If thightiff . Maintanir 100% dae avaloitations dialovade cur le farritoire normand			
Type de mesure	Législative X Nationale à créer			
Acteurs	Législateur, Etat, Région, Chambre d'agriculture, SAFER, Collectivités locales, Profession agricole, MSA, GDS, DDPP			
Commentaires				

PACTE))LOI
D'ORIENTATION
& D'AVENIR
AGRICOLES

	1-	100	
1	/3,	ハコマ	
٠,	<i>,</i> ,	23	

FICHE DE SYNTHESE

Groupe de trava

Installation et transmission

N° d'ID 2005

79/91

Question : Transmission : repérage et accompagnement

Titre

PAFIT - De nouveaux dispositifs d'accompagnement pour favoriser la transmission en agriculture

Renforcer les financements du PAI, afin de créer un guichet unique PAFIT (Point Accueil Formation, Installation Transmission) fusionnant PAI et PIT, qui sera le lieu de passage obligatoire et gratuit pour les cédants. Inscrire dans le code rural, l'affectation de cette mission élargie et son financement à un acteur unique, délégataire de mission de service public.

Le contenu : à partir de l'envoi de la DICAA

RDV 1 : accueil, information, orientation vers les interlocuteurs appropriés : 50 ans ? Trouver une incitation pour cette démarche (relation avec les propriétaires à prendre en compte)

Description

RDV 2 : sur l'exploitation pour aborder l'ensemble des aspects liés à la transmission et la cessation d'activité, préconisation de formation, de rendez-vous complémentaires ou de diagnostic de reprenabilité

La mise en œuvre des préconisations reste sur la base du volontariat, mais les deux premiers RDV sont une condition pour solliciter sa pension de retraite et/ou bénéficier des incitations fiscales prévues dans la fiche 2002 (Renvoi de DICAA + RDV du PAFIT).

Afin d'encourager le cédant à rechercher un repreneur à l'installation, une Dotation Au Cédant (DAC) (montant à déterminer et/ou incitation fiscale fiche 2001) pourrait être attribuée et versée au cédant dont l'exploitation est reprise par un jeune agriculteur à l'installation, ayant renvoyé la DICAA et participé aux deux premiers RDV du PAFIT.

Statut du porteur de projets (à relier au GT1)

Contexte

Peu de retour des DICAA, manque d'anticipation des cédants sur la préparation de leur transmission d'entreprise et leur départ à la retraite. Ceci pouvant conduire à la facilité de l'agrandissement plutôt que l'installation. Absence d'incitation claire sur un sujet qui peut être compliqué voir complexe et souvent encore tabou.

Enjeux stratégiques / objectifs / Echéances

Enjeux : Assurer le renouvellement des générations d'exploitants agricoles. Favoriser le principe : un départ, une arrivée. Limiter le démembrement. Limiter la déprise laitière

Objectifs : Préparer 100 % des futurs cédants à la transmission de leur outil et à leur cessation d'activité

Echéances : 2024

	Législative			
	Nationale à créer	X	à amplifier	X
pe de mesure	Régionale à créer		à amplifier	
	Organisationelle	Х	Autre	
			•	

Acteurs

Ty

Etat, Chambre d'Agriculture France, Syndicalisme agricole, Collectivités territoriales, MSA, ONVAR, VIVEA

PACTE
>>LOI
D'ORIENTATION
& D'AVENIR
AGRICOLES

_			
ı	20	/2	/22
	29.	13	/23

FICHE DE SYNTHESE

D'ORIENTATION	25,0,25					
& D'AVENIR AGRICOLES						
Groupe de travail	Installation et transmission Question : Transmission : repérage et accompagnement					
N° d'ID	2006 7/21/26					
Titre	Un RDI élargi, modernisé et plus accessible avec création d'un diagnostic « Cession garantie »					
Description	Développer et moderniser le RDI (Répertoire Départ Installation) 1 - Une plateforme nationale plus visible, pilotée au niveau régionale, plus ergonomique et interactive permettant aux vendeurs de déposer leur annonce, mais aussi aux porteurs de projets de présenter leur projet. 2 - Présence d'offres agricoles (entreprise, parts de société, types de production, SIQO, Bio) mais aussi les activités d'ETA ou d'ETF à reprendre 3 - Exploiter les données de cette plateforme avec un observatoire fin et précis, pour améliorer la connaissance du marché et mieux orienter les politiques publiques sur ce sujet 4 - Création d'un diagnostic millésimé "cession garantie si publiée au RDI" assurant (certifiant) une transmissibilité et viabilité de l'offre, avec : l'accès sûr au foncier, l'autorisation d'exploiter acquise (priorité 1 SDREA (Schéma Directeur Régional des Exploitations Agricoles) pour ce label, une revue complète des zonages (ZSCE) et de leurs cahiers des charges, une garantie sur la transmission des contrats de commercialisation Afin d'inciter les cédants à préparer la transmission de l'entreprise avec ce label une Dotation Au Cédant (DAC) pourrait y être couplée					
Contexte	Le renouvellement des générations qui se présente en Normandie, nécessite de lever au maximum les freins à la transmission des entreprises agricoles et rurales. Centraliser les offres et les projets, analyser la donnée sur les opérations pour accroître la connaissance du marché, faciliter l'accès au foncier, sont autant de leviers qu'il faut actionner pour permettre de faciliter des transmissions d'entreprises.					
Enjeux stratégiques / objectifs / Echéances	Enjeux : Assurer le renouvellement des générations d'exploitants agricoles Objectifs : Produire un observatoire annuel plus fin par type de production, notamment sur le Bio. Avoir une plateforme interactive et exhaustive des entreprises agricoles à reprendre, favoriser par le label et la DAC (Dotation au Cédant) des projets de transmission sécurisés et solides. Echéances : 2025					
Type de mesure	Législative X Nationale à créer à amplifier X Régionale à créer X à amplifier X Organisationelle Autre					
Acteurs	Législateur / Chambre d'agriculture France / CRAN / SAFER / Conseil Régional / Conseils départementaux / Agences de l'Eau					

L'Adaptation et la Transition face au changement climatique

Selon vous, quels sont les principaux problèmes / difficultés de l'agriculture normande sur l'adaptation et la transition face au changement climatique?

Extrait du GT3 : réponses à la question :

pas de prise en charge du sujet effluent rémunération faible des services eau vulgariser dispositif pse recyclage déchets interfilières taux de mo dans les sols perte des zones humides

modèle actuel non durable méthanisation

manque d'incitations manque d'aide sur de nouvelles pratiques instabilité climatique

diminution de matière organique du sol faible aide au dvlpt de la bio gestion des prairies incitations fiscales incitation au changement financements

difficultés circuits courts

agrandissement des fermes concurrence prix du marché/impact prod adaptation variétés végétales accès génétique/variétés circuits longs

sécuriser le revenu pour changer système aides publiques

disparition de l'élevage agence de l'eau entretien des sols recherche conscience 🔦

ressource en eau l'eausciences sécheresse **ACCeS**

rhd manque de prise de conscience

fragilisation de l'élevage accompagnement itk par conseil agro perte des prairies disparition du bocage dogmatisme canicules

évènements extrêmes plus récurrents concurrence méthane élevages attractivité des métiers

différentes réalités territoriales filières bio en panne connaissance des agriculteurs

intelligence scientifique monoculture prix du lait fragilisation de l'élevage par la pac déclin de la biodiversité gestion du changement déprise de l'élevage ien avec les filières

météo instable manque de soutien ab non préparation matériel adapté à de nouvelles pratiques tarif carbone pensée en silo

pratiques d'irrigation non sobres phyto et biodiversité sauver l'élevage sauvegarder surfaces agricoles stockage du carbone insuffisant

évolution du consommateur élevage intensif

conseil

PACTE
>> LOI
D'ORIENTATION
& D'AVENIR
AGRICOLES

Groupe	de	trav	rail

Groupe de travail	Adaptation et transition face au changement climati Question : Autre sous thématique					
N° d'ID	3002 46/47/134/144					
Titre	Paiements pour Services Environnementaux PSE					
Description	- Favoriser des Paiements pour Services Environnementaux. Ils pourraient être des aides publics, des crédits d'impôts d'entreprises ou des services publics/de l'Etat. Cela nécessiterait de développer la labellisation sur les pratiques favorables à l'environnement (haies -en prenant l'ensemble des problématiques de l'EA-, prairies, pré-verger, Agriculture Biologique, rotation intégrant des légumineuses voire des prairies temporaires 3 ans et plus, réduction du travail du sol et mise en place de couverts, emploi de bio-intrants (bio-contrôles et bio-stimulants et produits organiques) et réduction de l'IFT, GIEE) - Distinguer les PSE à financement public des PSE à financement privé - Construire un label biodiversité à l'échelle nationale					
Contexte	L'agriculture est un levier majeur de solutions pour la préservation du climat et de la biodiversité. Les actions à réaliser nécessitent néanmoins des efforts en conservant productivité et compétitivité. D'autre part, des entreprises, dont celles du tertiaires et les administrations, doivent comme les autres contribuer à la préservation de l'environnement : même si elles sont très numérisées, leur activité numérique et les déplacements génèrent des pollutions, utilisent des infrastructures impactantes pour l'environnement, favorisent une économie mondialisée					
Enjeux stratégiques / objectifs / Echéances	Enjeux : Besoin de sécuriser les agriculteurs. Des contrats de 5 ans minimum pour donner davantage de visibilité aux agriculteurs. Objectifs : 30 % de la SAU en PSE Echéances : 2030					
Type de mesure	Législative X Nationale à créer à amplifier X Régionale à créer à amplifier X Organisationelle X Autre					
Acteurs	Parlement : projet de loi de finance ; Ministère de l'agriculture et de l'alimentation ; INRAE ; Instituts techniques ; Chambres d'agriculture ; Conseil régionaux ; Agriculteurs ; Filières.					
Commentaires						



D'ORIENTATION & D'AVENIR AGRICOLES	
Groupe de travail	Adaptation et transition face au changement climatiq Question : Autre sous thématique
N° d'ID	3005 9/80/100
Titre	Améliorer ou maintenir le taux de matière organique des sols agricoles
Description	- Développer l'agriculture de conservation des sols Systématiser l'analyse du taux de matière organique du sol lors de l'analyse annuelle des reliquats azotés (obligatoire en zone vulnérable directive nitrates) et financer le surcoût par l'Agence de l'eau Former les agriculteurs aux pratiques favorables à la matière organique, au bilan humique Valoriser les produits organiques d'origine agricole, agro-alimentaire : développer des filières de tri et de recyclage vers l'agriculture comme le Bois Raméal Fragmenté, simplifier la réglementation sur les transferts d'effluents d'élevage entre exploitations par exemple (échange paillefumier).
Contexte	En Normandie, le taux de matière organique des sols est plutôt modéré en zones de cultures et plus élevé en secteur d'élevage (y compris en parcelles de cultures). Régression des exploitations d'élevage. Cultures industrielles (à faible retour de matière organique) en développement. Intérêt des systèmes Polyculture Elevage dans ce contexte.
Enjeux stratégiques / objectifs / Echéances	Enjeux : Piéger du carbone dans le sol, améliorer la réserve en eau disponible du sol, limiter l'érosion des sols et favoriser la biodiversité du sol Objectifs : - Rendre obligatoire l'analyse de matière organique à partir de 2024, suivi tous les 5 ans - Atteindre un rapport Matière Organique / Argile >17 % sur 90 % des terres cultivées (hors prairie) en 12 ans soit 2035 - Atteindre 25 % des exploitations agricoles en agriculture de conservation des sols en 2035 - Maintenir des Systèmes en PE : adapter une réglementation favorable à l'élevage Echéances : 2024-2035
Type de mesure	Législative X Nationale à créer à amplifier X Régionale à créer à amplifier X Organisationelle X Autre
Acteurs	Organismes de conseil, Instituts techniques, Laboratoires d'analyse de sol, Etat, Agences de l'eau, Région, Filières, Formation
Commentaires	



FICHE DE SYNTHESE

& D'AVENIR AGRICOLES	
Groupe de travail N° d'ID	Adaptation et transition face au changement climatiq Question: Autre sous thématique 3006 51/96/104/106/137
Titre	Adapter les bâtiments agricoles à l'évolution du climat
Description	 - Adapter les bâtiments d'élevage existants vis à vis des fortes chaleurs : ventilation, isolation, protection contre l'éclairage direct - Développer l'accompagnement (recherche, études, prise de risque) autour des bâtiments d'élevage pour s'adapter aux fortes chaleurs, y compris en tenant compte de l'environnement proche (arbres et haies) - Favoriser la modernisation des bâtiments dont le fonctionnement est perturbé par les températures plus élevées : chambres froides, des serres, des caves cidricoles - Adapter le matériel et les équipements afin d'éviter une augmentation de la pénibilité du travail lié aux fortes chaleurs. - Adapter les pratiques de conduite des troupeaux en période de chaleur : formation, conseil
Contexte	L'augmentation des températures modifie l'ambiance dans les bâtiments avec nécessité de s'adapter. Les bâtiments d'élevage sont historiquement conçus pour passer les périodes hivernales (pluie, vent, froid), cela peut être en contradiction avec les enjeux de la période estivale. Cette fiche ne solutionne pas tous les enjeux du changement climatique (tempêtes, pluviométrie)
	Enjeux d'adaptation de l'agriculture au changement climatique, au maintien de l'activité d'élevage et au Bien être animal Echéances : 2025
Type de mesure	Législative X Nationale à créer à amplifier X Régionale à créer X à amplifier X Organisationelle Autre
Acteurs	Europe, Etat, Région, DRAAF, DDPP, INRAE, Instituts techniques, Chambres d'agriculture, Filières, Constructeurs, Organismes de conseil



Titre

Description

date synthèse

	100	

FICHE DE SYNTHESE

Question: Transition zéro carbone

Groune	de	trava	١iI

Adaptation et transition face au changement climation

N° d'ID 3009

37/51/83/106/146/153/154

Production d'énergies renouvelables et économies d'énergie en agriculture

- Soutenir les projets visant à réduire les consommations d'énergie (amélioration et restructuration des bâtiments d'élevage, bâtiments BEBC (Bâtiment d'Elevage à Basse Consommation d'énergie), adaptation du parc matériel face aux enjeux de sobriété, formation éco-conduite...) : Favoriser les investissements et faciliter ce type de projets, renforcer l'aide à la rénovation énergétique

- Développer le tracker solaire en autoconsommation
- Soutenir la méthanisation à la ferme avec un minimum (point de dissensus) d'effluent d'élevage (tarif spécifique de rachat), le système de couverture de fosse Nénufar (en porc récupération du méthane pour alimenter la chaudière et chauffer maternités et post sevrages)
- Mettre en place des conditions réglementaires, fiscales et économiques (tarif de rachat, investissement) favorisant le développement du photovoltaïque à privilégier sur toiture agricole
- Coordonner les collectivités et les agriculteurs dans la mise en place de filières productrices d'énergie pouvant être utilisées collectivement (méthanisation, bois-énergie, photovoltaïque, éolien), ouvrir la participation locale au financement des projets
- Besoin de cadrage plus fin (sur les Coproduits en méthanisation par exemple)
- Méthanisation : simplifier les démarches collectives
- Accompagner les exploitations agricoles sur les énergies renouvelables

Contexte

Fort potentiel de production d'énergie, intérêt d'une ressource économique pour l'agriculteur.

Cohérence avec fiche 3005 (mo dans le sol) questionnée vis-à-vis du développement de la méthanisation

Enjeux stratégiques / objectifs / Echéances

Enjeux : Stratégie nationale bas carbone. Favoriser l'autonomie énergétique des exploitations et participation au développement d'une énergie durable.

Échéances : Dès que possible

Type de mesure

Législative X

Nationale à créer X

Organisationelle X

à amplifier X
à amplifier X
Autre

Acteurs

Etat, ADEME, DGFIP, Région, Collectivités, Energéticiens, Constructeurs, Organismes de conseil



~ /~	100
4/3	//~

FICHE DE SYNTHESE

Groupe	de	trav	/ail

Adaptation et transition face au changement climation

N° d'ID 3010

50/51/105/135/138

Question : Autre sous thématique

Titre

Sensibilisation, formation et diagnostic d'exploitation face au changement climatique

Pour les étudiants, agriculteurs, conseillers et décideurs du monde agricole et rural :

- Sensibiliser : présentation des projections de l'impact du changement climatique sur un secteur (type étude climaXXI, climalait), sur les objectifs carbone
- Former aux enjeux et leviers d'adaptation et d'atténuation du changement climatique : parcours de sensibilisation-formation continue
- Insister sur le changement climatique et ses enjeux dans la formation initiale

Description

Adaptation: déployer/systématiser à l'installation (lien avec la fiche 2004) des diagnostics d'exploitation pour sensibiliser et identifier des leviers d'action pour améliorer la résilience des exploitations, avec soutien par financement à la réalisation des diagnostics Atténuation: déployer des diagnostics d'exploitation et territoriaux pour sensibiliser et identifier des leviers d'action et pouvoir vendre les crédits carbone générés, avec soutien par financement à la réalisation des diagnostics. Répéter les bilans GES (Gaz à Effet de Serre) (dissensus sur type de bilan carbone/GES) dans le temps

- Proposer aux agriculteurs des formations à la surveillance sanitaire pour renforcer la prévention face à l'évolution du risque sanitaire en agriculture
- Concevoir une mesure qui comprendrait un volet de sécurisation de la prise de risque pour les agriculteurs qui innovent avec une perspective d'efficacité moindre des solutions testées ou entreprises (Crédit d'Impôt)

Contexte

La formation continue des agriculteurs dans ce domaine est insuffisante, bien qu'il existe une offre.

En production animale et végétale, nécessité d'améliorer la gestion sanitaire et de prévention des maladies.

Enjeux : Mise en œuvre de leviers d'adaptation et d'atténuation dans les exploitations agricoles normandes pour davantage de résilience.

Enjeux stratégiques / objectifs / Echéances

Objectifs : 50 % des agris sensibilisés en 5 ans ? Centraliser et comptabiliser les diagnostics « climat »

750 diagnostics (cap2er, grande culture, carbocage...) d'exploitation par an

Echéances : Démarrage dès maintenant

Législative Amplifier X Aégionale à créer à amplifier X Régionale à créer Organisationelle X Autre Autre

Acteurs

Type de mesure

Agriculteurs, Organismes de formation, Enseignement agricole et agronomique, Etat, Région, Instituts techniques, Coopératives et négoces agricoles, Filières, OVS, VIVEA, OCCAPIAT, Organismes de conseil



~ /~	100

FICHE DE SYNTHESE

Groune	de	trava	١iI

Adaptation et transition face au changement climation

Question : Ressource en Eau tout au long de l'année

N° d'ID 3011

43/85/99/103/140/139

Titre

Eau : rétention et recyclage pour préserver la ressource de tous

Etablir un cadre national et des plans régionaux (ou par bassin) permettant d'économiser et d'utiliser la ressource en eau à bon escient : - Favoriser la rétention de l'eau à destination de l'élevage et de l'horticulture / maraichage / serres (eau de toiture --> financer les outils de traitement et de stockage)

- Favoriser les systèmes de cultures économes en eau par une labellisation "préserve la ressource en eau" à l'image du label bas carbone : l'élevage à l'herbe, les techniques de semis simplifié et de semis direct, les cultures d'hiver en général, les cultures de printemps peu sensibles au manque d'eau estival (pois, féveroles, betteraves (dissensus sur la betterave), ...) --> à expertiser au préalable
- Développer le recyclage de l'eau utilisée par l'industrie, par la population. Selon sa qualité, la stocker et la réutiliser en agriculture

Description

- Disposer de réserves d'eau mobilisables en cas de sécheresse. Ces réserves seront rechargées en période d'abondance d'eau (l'hiver). Dissensus sur ce point : il faudrait plutôt adapter les systèmes ou alors bien définir ce qu'on irrigue, et sur quelle échelle et étudier les alternatives à la création de réserves (modèle épuisé plus au sud)
- Piloter la ressource à une échelle « pertinente » : échelle hydrogéologique
- Disposer d'une échelle de priorité, par exemple : population / animaux / production alimentaire / ...
- Favoriser les éléments naturels qui participent au stockage de l'eau (haies, zones humides...)
- Favoriser des systèmes d'irrigation économes en eau et utilisés au moment où la plante en a le plus besoin
- Usine de dessalement à étudier / nouvelles technologies ?

Contexte

Le changement climatique qui sollicite plus d'eau pour l'agriculture (l'évapotranspiration augmente, la pluviométrie diminue au printemps et en été).

Enjeux stratégiques /

La disponibilité en eau pour les animaux d'élevage, pour la sécurisation des cultures. La répartition de l'eau entre tous les usages : objectifs / Echéances | consommation humaine, santé et hygiène, agriculture, industrie, loisirs.

Type de mesure

à amplifier Nationale à créer Régionale à créer à amplifier Organisationelle Autre

Acteurs

Etat, Agences de l'eau, Chambres d'agriculture, industries, Régions, Recherche, Instituts techniques.

Législative